



**DELIBERATION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes : Contre : 0 Pour : 15 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 15 avril à 18h30, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Villefranche-de-Rouergue s'est réuni en salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville à Villefranche de Rouergue, sous la présidence de M. ORCIBAL Jean-Sébastien, Président du CCAS.

Date de la convocation : le 08.04.2025

ETAIENT PRESENTS : M. LE MAIRE, MME SERRANO, MME CANCE, MME BOUCHAUD, M. BATUT, MME RAZAVI, M. CANTOURNET, MME PEREIRA, MME COMBES, MME IMBERT, M. PONS, M. THIBAUDAULT, MME BRASQUIES, MME CARLINI, MME MOYSSET.

ABSENTS EXCUSES : MME MASBOU.

ABSENT : MME PICHENOT.

POUVOIR :

SECRETARIAT DE SEANCE : M. MALLET

Election du Vice-Président du CCAS

M. ORCIBAL expose :

Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président »

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que MME SERRANO Florence s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;

Suite à l'élection, MME SERRANO a obtenu 15 voix.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

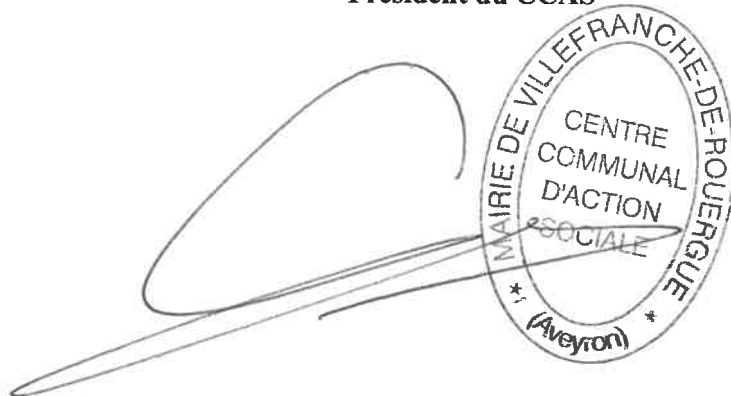
Article 1 : Est élu(e) Vice-Président(e) du Conseil d'Administration du CCAS : MME SERRANO Florence.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Président du CCAS est chargé de l'exécution de la présente décision.

Villefranche-de-Rouergue, le 15 avril 2026

Jean-Sébastien ORCIBAL
Président du CCAS



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JS Orcibal', written over an official circular stamp. The stamp contains the following text: 'MAIRIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE' around the top edge, 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' in the center, and '(Aveyron)' at the bottom. There are two small stars on either side of the bottom text.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Délibération°15042026-1 Election du Vice-Président du CCAS**

Date de décision: **15/04/2026**

Date de réception de l'accusé **16/04/2026**

de réception :

Numéro de l'acte : **15042026_1**

Identifiant unique de l'acte : **012-261201115-20260415-15042026_1-DE**

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **5 .1 .1**

Institutions et vie politique

Election executif

maires - adjoints - président et vice président d'E.P et d'E.P.C.I.

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **1- Délib n°1 2026 - Election Vice Présidence.doc (99_DE-012-261201115-20260416-15042026_1-DE-1-1_1.pdf)**